

“Mais si, le tabagisme passif est nocif !”

Santé *La remise en question, faite hier dans les colonnes du Parisien, de la nocivité du tabagisme passif par l'éminent pneumologue et président de l'Institut Necker, le professeur Philippe Even, a provoqué un tollé.*

● **Professeur Bertrand Dautzenberg : “C'est de la provoc”**

Pour le professeur Bertrand Dautzenberg, pneumologue et président de l'Office français de prévention du tabac, que *France-Soir* a contacté : « C'est de la provoc, comme d'habitude ! Et ce n'est pas la première fois qu'il s'exprime ainsi. Le professeur Even est un esprit indépendant, libre. Il a fait ça par plaisir intellectuel, le plaisir de dire le contraire de tout le monde. Par exemple quand il dit que le tabagisme passif n'est pas mauvais pour les femmes enceintes, alors que les statistiques démontrent le contraire. » Le professeur

Dautzenberg est catégorique : « Les effets nocifs du tabagisme passif sur la santé sont prouvés. » Une opinion que confirme le ministère de la Santé : « La nocivité du tabagisme passif n'est plus à démontrer. Depuis de nombreuses années, il est établi qu'il est responsable en particulier de cancers, d'infarctus et d'accidents vasculaires cérébraux. » S'appuyant sur ses propres travaux, le pneumologue avance le chiffre de 2.300 morts du tabagisme passif par an. « Il est vrai que par rapport aux 60.000 victimes du tabagisme actif, 2.300 ça paraît peu. Mais ce n'est pas rien non plus ! Et puis après c'est un choix de société : les gens sont plus heureux depuis qu'on ne peut plus fumer dans les bars et les discothèques. Ce décret a réduit la pollution dans les boîtes de nuit de 80 %, et depuis, les jeunes ont beaucoup moins de problèmes de santé. »

● **Professeur Jean-Jacques Hosselet : “Des propos absurdes”**

Révolté par les déclarations du président de l'Institut Necker, le professeur Jean-Jacques Hosselet,



La remise en question de la nocivité du tabagisme passif fait bondir les médecins.

ancien chef de clinique des Hôpitaux de Paris, n'a pas hésité à dénoncer « l'ego surdimensionné » et « l'absurdité des propos » du professeur Even. « Pouvez-vous m'expliquer comment la fumée de cigarette inhalée par les fumeurs peut être moins nocive que celle que respirent quotidiennement leurs proches ? Il y a 9.391 publications de médecins sur le tabagisme passif. La majorité a démontré l'action de la fumée de tabac sur des personnes qui ne fumaient pas, mais dont les proches sont fumeurs. Il n'y a pas que des cancers, il y a les maladies cardio-vasculaires, l'asthme, la stérilité, la mort subite du nourrisson... » Le professeur Hosselet explique en outre qu'il reçoit en consultation de nombreuses patientes ayant des problèmes musculaires, parce que leur mari a fumé pendant des années. « Il y aurait même un lien entre le

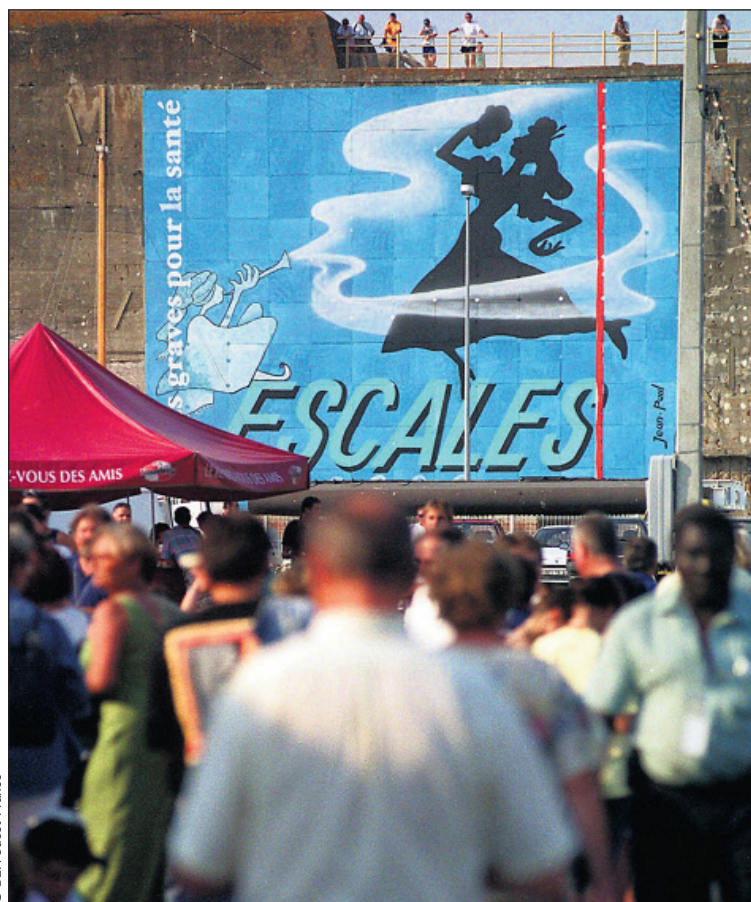
cancer du sein chez les femmes et le tabagisme passif. » Quand on lui demande pourquoi, selon lui, le professeur Even a attendu la Journée mondiale contre le tabac pour s'exprimer, sa réponse est immédiate : « Il se fait mousser. »

● **Claude Evin : “Un point de vue individuel”**

Du côté des politiques, la une du *Parisien* fait aussi grincer des dents... Pour Claude Evin, à l'origine de la loi Evin de 1991, modifiée en 2006 par le décret interdisant de fumer dans les lieux publics, la position du professeur Even est « un point de vue individuel ». Si l'actuel directeur de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France « refuse de polémiquer » arguant qu'il n'est pas médecin, il ne peut cacher sa

surprise. « En 2006, je faisais partie de la mission parlementaire qui a donné lieu au décret. Cette mission a duré plusieurs mois, nous avons auditionné un grand nombre d'experts. Tous nous ont confirmé le lien qui existe entre le tabagisme passif et certains problèmes de santé tels que les cancers, les maladies cardio-vasculaires... Pourquoi le professeur Even n'a-t-il pas réagi à ce moment-là ? Et pourquoi pas depuis 1991 lorsque la loi a été votée ? ». A ce propos, le professeur, tout juste retraité, a précisé qu'il ne s'était pas exprimé avant car il était « fonctionnaire, doyen de la plus grande faculté de médecine de France » et qu'il était donc tenu au « devoir de réserve ». Une explication qui ne satisfait pas Claude Evin : « Depuis quand un médecin a un devoir de réserve sur une décision d'ordre scientifique ? »

Audrey Minart



Claude Evin estime que cette fresque murale à l'entrée d'un festival à Saint-Nazaire constitue une infraction à la loi contre le tabagisme.

Limitation du tabagisme passif et baisse des infarctus : un lien direct

Diverses statistiques et études scientifiques démontrent que l'interdiction de fumer dans les lieux publics, et donc la limitation du tabagisme passif, peut permettre à certains patients d'éviter de mourir de maladies cardio-vasculaires. Et notamment d'infarctus. Dès février 2008, à peine deux

mois après l'application du décret interdisant de fumer dans les lieux publics en France, l'Institut national de veille sanitaire (INVS) a constaté une chute de 15 % des admissions aux urgences pour infarctus du myocarde. Un résultat qui concordait avec des études effectuées en Irlande et en Italie.

Plus récemment dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* du 25 mai 2010, une étude affirme que l'exposition au tabagisme passif augmente de 25 % à 30 % le risque d'infarctus du myocarde. L'étude ne doute pas de l'existence du lien, même si elle peine à quantifier la force de celui-ci.